Prénom Nom

licencié ès lettres

(et les autres titres éventuels :)

Maître ès lettres

Diplômé de master

etc.

TITRE DU MÉMOIRE

SOUS-TITRE

Mémoire pour le diplôme de master [pour les M2] de première année de master « Humanités numériques et computationnelles »

Résumé

Résumé d'une trentaine de lignes à placer en tête du mémoire, accompagné d'une dizaine de mots-clés destinés à décrire le mémoire et des informations bibliographiques nécessaires pour le citer. Ce résumé et ces mots-clés sont destinés à compléter la notice bibliographique du mémoire dans la future bibliothèque numérique des mémoires.

N.B.: ne pas dépasser, au grand maximum, une page pour le tout.

Mots-clés: Liste d'une dizaine de mots-clés, séparés par des points-virgules.

Informations bibliographiques: Prénom Nom, *Titre du mémoire: sous-titre*, mémoire de master [1 ou 2] « Humanités numériques et computationnelles », dir. John Smith et Marie Schmitt, Université Paris, Sciences & Lettres, 2018.

Abstract

Same abstract, but in English this time.

Keywords: Liste d'une dizaine de mots-clés, séparés par des points-virgules.

Bibliographic Information : Forename Last-Name, *Title : Subtitle*, M.A. thesis « Digital and computational humanities », dir. John Smith and Marie Schmitt, Université Paris, Sciences & Lettres, 2018.

Remerciements

MES REMERCIEMENTS vont tout d'abord...

Introduction

Ce document présente et synthétise des normes et conseils pour la préparation des mémoires (et mini-mémoires) du master Humanités numériques (PSL).

Bibliographie

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, *La Thèse : règles générales*, 3, École nationale des chartes, 2000, URL : https://intranet.enc.sorbonne.fr/system/files/these_3_regles_presentation_+these.pdf (visité le 24/01/2020).

- Majuscules, traits d'union, règles diverses, 5, École nationale des chartes, 2000, URL: https://intranet.enc.sorbonne.fr/system/files/these_5_regles_majuscules_traits-union.pdf (visité le 24/01/2020).
- Sources et bibliographie : conseils de présentation, 4, École nationale des chartes, 2000, URL : https://intranet.enc.sorbonne.fr/system/files/these_4_presentation_sources_bibliographie.pdf (visité le 24/01/2020).

x BIBLIOGRAPHIE

Première partie

Titre de la première partie du corps du document

Chapitre 1

Normes et conseils pour les mémoires

Pour tout ce qui est de l'ordre des règles typographiques, des normes bibliographiques et de la structure d'ensemble des mémoires, vous pouvez vous reporter aux livrets de conseil 3 à 5 des thèses d'archiviste paléographe ¹. Si la typographie vous intéresse, vous pouvez aussi consulter l'excellent petit précis : Imprimerie nationale, Paris, 2002. Ce qui suit ne se substitue nullement à ces documents, mais en reprend des points essentiels et en précise d'autres propres aux mémoires de master.

1.1 Mise en page

Recto-verso. – Composition justifiée. – Pagination simple (arabe) ou double (romaine, puis arabe) si nécessaire. – Marges du haut, du bas, intérieure et extérieure : 2,5 cm. – Caractère Times 12 ou équivalent. – Interligne 1,5. – Alinéa de 1 cm pour les paragraphes (sans espacement entre les paragraphes) ; titres courants par chapitre au moins ; citations longues (plus de 4 lignes) détachées du corps du texte et indentées (sans guillemets pour celles-ci, par opposition à celle présentées en ligne).

1.2 Structure du mémoire

- Page de titre et parties liminaires, dont :
 - résumé et mots-clés;
 - éventuelle épigraphe;
 - remerciements;

^{1.} École nationale des chartes, La Thèse: règles générales, 3, École nationale des chartes, 2000, URL: https://intranet.enc.sorbonne.fr/system/files/these_3_regles_presentation_+these.pdf (visité le 24/01/2020); Id., Sources et bibliographie: conseils de présentation, 4, École nationale des chartes, 2000, URL: https://intranet.enc.sorbonne.fr/system/files/these_4_presentation_sources_bibliographie.pdf (visité le 24/01/2020); Id., Majuscules, traits d'union, règles diverses, 5, École nationale des chartes, 2000, URL: https://intranet.enc.sorbonne.fr/system/files/these_5_regles_majuscules_traits-union.pdf (visité le 24/01/2020).

- introduction;
- bibliographie.
- Corps du document, subdivisé en parties et chapitres, et suivi d'une conclusion.
- Annexes (dont documentation technique, documents divers, code commenté, planches, etc.).
- Parties finales, dont : éventuels index, glossaire,... table des figures et illustrations, table des matières.

et surtout : annexes numériques (données, scripts, documentation, modèles, etc.) structurées en dossiers et sous-dossiers et avec un fichier README.md.

1.3 Bibliographie

L'utilisation des normes de l'École des chartes est encouragée. Pour les utilisateurs du module *Zotero* pour LibreOffice ou Word, un fichier de style CSL est disponible sur l'Intranet. Pour les utilisateurs de BIBLATEX, un style (BBX et CBX) est également à votre disposition : il fait désormais partie des distributions LATEX, sous le nom biblatex-enc (https://ctan.org/pkg/biblatex-enc) et ses sources sont disponibles sur Github (https://github.com/Jean-Baptiste-Camps/biblatex-enc).

1.4 Annexes numériques

Les annexes numériques ont une très grande importance, presque autant que le mémoire qu'elles accompagnent. Elles comprendront au moins,

- le corpus et les jeux de données numériques utilisés pour la recherche;
- les scripts de manipulation des données et les protocoles d'analyse, les modèles ;
- la documentation nécessaire;
- les autres documents que vous jugerez bon d'y inclure.

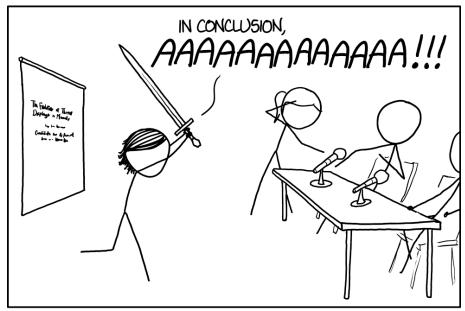
L'ajout de ces pièces doit permettre au lecteur de *reproduire* et vérifier les analyses que vous avez effectuées.

Ex. de pièces : fichiers csv, bases de données, les fichiers xml produits et leur schéma, le manuel d'encodage, les scripts R, Rmd ou Python, etc.

Les pièces seront structurées par dossier et sous-dossiers, avec, à leur racine, un fichier README.md.

La documentation technique devra comprendre une présentation de l'ensemble des fichiers fournis, et des scripts utilisés, de l'installation à l'utilisation. Le rôle de chacun des fichiers de script ou programme devra être spécifié, les fichiers de paramétrage devront être présentés. Les fichiers de code devront être commentés pour faciliter leur compréhension.

N.B. : attention à la compatibilité des programmes et fichiers livrés avec les différents systèmes d'exploitation (et les différents navigateurs).



THE BEST THESIS DEFENSE IS A GOOD THESIS OFFENSE.

Figure 1.1 - Randall Munroe, Thesis Defense, XKCD 1403, https://xkcd.com/1403/.

Les annexes numériques seront fournies via un lien à un entrepôt (Github par exemple, ou mieux encore, Zenodo et autres archives de données de recherche), si les droits le permettent, et sinon sur une clé (éviter CD-ROM ou cartes perforées).

1.5 Dépôt du mémoire

1.5.1 Avant la soutenance

En M2, le mémoire doit être rendu au plus tard trois semaines avant la date prévue de soutenance, en autant d'exemplaires que de membres du jury (trois, sauf cas particuliers). En M1, ils doivent être rendus pour le 1^{er} juin.

Pour le dépôt électronique, les formats de fichiers acceptés sont, pour les fichiers source, les formats OpenDocument (.odt) ou LATEX (.tex), obligatoirement accompagnés d'une compilation PDF, ainsi que de tous les livrables techniques et fichiers d'accompagnement nécessaires.

1.5.2 Pendant la soutenance

La soutenance en elle-même (M2 uniquement) dure environ une heure. Le ou la candidate y présente ses recherches (historique du sujet, démarche, éventuelle rapide égo-histoire, conclusions principales, limites, etc.) pendant une quinzaine de minutes (max. 20 minutes), puis les trois membres du jury (directeurs ou directrices thématique, numérique, et président du jury) prennent la parole à leur tour pour questions et remarques.

1.5.3 Après la soutenance

Dans la perspective d'une publication en ligne du mémoire sur une archive ouverte, à l'issue de la soutenance, le jury précisera si le mémoire peut-être publié en l'état, s'il doit faire l'objet de corrections ou s'il ne peut être publié. Il appartient alors à l'auteur du mémoire de fournir la version corrigée, sous forme électronique (OpenDocument ou LATEX et PDF, accompagnés des livrables s'ils ont été modifiés) et de signer une autorisation de diffusion.

1.6 Quelques conseils généraux

Pour les M2, le mémoire est l'aboutissement de vos études de master –voire le premier pas vers une thèse de doctorat – et il est également le travail dans lequel vous avez le plus d'autonomie et de liberté. Il importe néanmoins de faire un point régulier sur l'état d'avancement de vos travaux avec vos directeurs. Dans le cadre de l'emploi du temps assez resserré de la deuxième année du master, il est souhaitable de commencer à concevoir, organiser et rédiger son mémoire le plus tôt possible.

Si les mémoires ne sont pas jugés sur la quantité de pages qu'ils contiennent, mais sur la qualité et rigueur de leur démarche scientifique et numérique, tant du point de vue des sujets abordés que de la méthode (données, outils d'analyse, etc.). Pour le M1, une trentaine de pages est suffisante ; en M2, 80 pages peuvent suffire, si elles sont claires, bien construites et fondées sur une démarche pertinente. Il s'agit là toutefois d'indications et non pas de règles absolues.

Le mémoire doit être rédigé dans une langue claire et rigoureuse, évitant les anglicismes ou le jargon. Il s'adresse à un public relativement large et a vocation à pouvoir être diffusé en ligne. À ce titre, d'une part, la qualité de son contenu vous engage autant que PSL et, d'autre part, le texte du mémoire doit être clair et compréhensible, tant que faire se peut, par des chercheurs même non spécialistes du sujet traité. Les concepts, normes, outils,... mentionnés devront être définis et présentés. Tous les tableaux et illustrations devront être légendés (et repris dans la table des illustrations).

Note finale: La majeure partie de ces règles a pour but de favoriser la lisibilité et la clarté du texte, qu'il importe également de ne pas surcharger d'artifices typographiques (gras, tirets, emploi abusif des majuscules, etc.) qui en rompraient la lisibilité, pas plus que d'abréviations (en dehors des plus courantes) ou de jargon.

Sources et citations: On rappellera qu'il est absolument impératif, d'un point de vue éthique, scientifique et légal, de *citer* toutes les ressources utilisées, d'identifier correctement les citations et de les *attribuer* à leurs auteurs (cela vaut aussi pour les figures et graphiques, qui doivent être légendés). Le plagiat est une fraude susceptible de sanctions (la moindre étant la non obtention du diplôme).

Annexes

Annexe A

Titre du premier chapitre d'annexes

A.1 Notes de l'atelier sur les mémoires de M1

A.1.1 Le mémoire

Qu'est-ce qu'un mémoire?

Un mémoire = une question (dont on a pas encore la réponse ou dont la réponse n'est pas satisfaisante). Les données et le protocole d'analyse découlent de la question, pas l'inverse (i.e., 'je vais faire du réseau, mais sur quoi?'). Ne pas prendre la démarche à l'envers.

Identifier une question sur laquelle une démarche de HN peut être pertinente : pas une micro analyse quali, mais quelque chose sur laquelle une approche sérielle, macro, ou avec une granularité très fine, etc., peuvent être pertinente. Ou il y a un besoin d'objectivation. Tout ne s'y prête pas.

Attention : il est bien souvent impossible d'identifier une question de ce type sans une connaissance très fine d'un domaine d'études et une certaine expérience de la recherche que l'on n'a pas forcément encore acquise au moment de définir son sujet de mémoire. C'est pour ça qu'il est important que le sujet soit conçu par ou co-conçu avec des directeurs et directrices de recherche spécialisés en méthodes numériques et sciences humaines.

Introduction

- introd. question, l'expliquer;
- pourquoi est-elle pertinente?

État de l'art

- Que sait-on sur le sujet?
- Quelles tentatives de réponse jusque là? Quelles limites?
- bibliographie du sujet : comment faire un bibliogr. en HN (et en général)? Quelles sources de données (aperçu général des publications du champ : revues, actes, manuels, ... articles de recherche / de synthèse)? Quels moteurs de recherche bibliographique (Google Scholar)? Lire en anglais (notamment). Quels outils de gestion de bibliographie (BDD,

```
styles, etc.)?
```

— dépouillements systématiques + bibliographie par rebond (citations, etc.);

Démarche

- 1. (quoi) données:
 - pourquoi celles-ci? quelle est leur utilité pour répondre à la question? Quelles limites/biais?
 - collecte des données;
 - formalisation et sa pertinence;
- 2. (comment) méthode:
 - quelles méthodes possibles? Pourquoi celle-là (avantages/utilité)? Que peut-on en attendre (limites, biais)?
 - En quoi consiste-t-elle?
- 3. résultats
 - Quels éléments de réponse a-t-on obtenu?
 - Qu'en déduire?
 - Que reste-t-il à faire

Conclure

Résultats majeurs, leurs limites, etc.

Attendus

- Un texte d'une trentaine de pages (avec graphiques, tableaux, etc.);
- des annexes numériques :
- données;
- scripts, requêtes, etc.

Forme

cf. document de forme

A.1.2 Un état de l'art en humanités numériques

- Quelles sont les principales revues du champ?
- les principales conférences (et les sociétés savantes qui les organisent)?
- où trouver de l'information bibliographique?

Pour le prochain atelier : préparer une petite bibliographie commentée de 5 références méthodologiques (en HN) et 5 thématiques ("traditionnelles" ou HN).

Table des figures

1.1 Randall Munroe, *Thesis Defense*, XKCD 1403, https://xkcd.com/1403/. . . . 5

Table des matières

Ré	sumé			iii		
Aŀ	straci	Ī.		iii		
Re	merci	ements		v		
In	troduc	ction		vii		
Ι	Tita	re de la	a première partie du corps du document	1		
1	Nor	Normes et conseils pour les mémoires				
	1.1	Mise e	n page	. 3		
	1.2	Structi	ure du mémoire	. 3		
	1.3	Bibliog	graphie	. 4		
	1.4	Annex	es numériques	. 4		
	1.5	Dépôt	du mémoire	. 5		
		1.5.1	Avant la soutenance	. 5		
		1.5.2	Pendant la soutenance	. 5		
		1.5.3	Après la soutenance	. 6		
	1.6	Quelqu	ues conseils généraux	. 6		
A	Titre du premier chapitre d'annexes					
	A.1	Notes	de l'atelier sur les mémoires de M1	. 9		
		A.1.1	Le mémoire	. 9		
		A.1.2	Un état de l'art en humanités numériques	. 10		
Ta	ble de	s figure	5	11		
Ta	ble de	s matiè	res	13		